



## Plainte pour diffamation jusqu'à demander de me faire interner

Par **cath**, le **14/11/2012** à **15:03**

Bonjour, rnJ'ai eu des attouchements sexuels avec un kiné et je le laissais faire car j'étais amoureuse de lui L ui ne l'était pas et m'a manipulé il me faisait l'amour qu'avec ses doigts sans baiser amoureux ni caresses et avait une obsession sur mes fesses avec introduction de son doigt dans ma partie analernQuand j'ai compris qu'il me manipuler et qu'il se servait de mon corps je lui ai envoyé une lettre recommandée pour le dévoilée il est alors allé porté plainte à la police en disant que j'étais une psychotique et qu'il fallait m'interner Il a dit à mon médecin de famille que je me baladais toute nue dans la salle d'attente devant les patients et bien sûr c'était fauxrnAu début le flic m'a intimidé et a violé toutes les règles de déontologie liée à son métier moi j'étais fautive de quoi ? je ne le sais pas encore - et le kiné très manipulateur l'a convaincu que j'étais folle . heureusement que j'ai eu mon médecin généraliste qui leur à dit à tous les deux que je suis une personne normalernJe pense que le kiné a eu peur de ma lettre qui peut l'entraîner vers un conseil disciplinaire lié à sa professionrnA ce soir moi et mon avocate n'avons pas la plainte de ce kiné que je poursuis en justice pour abus sexuel sur personne vulnérablernQuels sont les plaintes du code pénal qui s'imposent à de tels agissements de la part d'un kiné ?rnMerci de votre réponsernCatherine